

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 15 mars 2010 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2010-03-049
5305

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2010-03-050
5305

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 8 février 2010.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2010-03-051
5305

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 28 février 2010.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 2 691 m³, moyenne : 104 m³/jr
Les Buissons : 10 010 m³, moyenne : 385 m³/jr
Station de recherche : 02-02-10 au 01-03-10 3,0 m³
Camping de la Rive : Non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 18 et 23 février 2010.
Premiers répondants : 12 février 2010.
Formation : aucune.

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : 16 et 25 novembre 2009 et 20 janvier 2010.

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2010-03-052
5305

CORRESPONDANCE:

Reçue:

* Mme Mélissa Dumais, directrice adjointe de cabinet, Cabinet du ministre des Finances -10-02-17- accusé réception de la résolution relative à la sauvegarde des pensions des travailleurs actifs et des retraités d'Abitibi Bowater.

Expédiée:

* Mme Julie Lafortune, Fonds Économie IGA -10-02-09- envoi de la résolution numéro 2010-02-035 selon laquelle le conseil autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer le protocole d'entente



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

avec Projets Saint-Laurent qui est mandataire du Jour de la Terre au Québec pour le projet intitulé « Réduction de la consommation d'eau pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes ».

- * Mme Patricia Huet, directrice générale, M.R.C. de Manicouagan -10-02-09- envoi de la résolution numéro 2010-02-038 selon laquelle le conseil autorise la M.R.C. de Manicouagan à déposer une demande d'aide financière auprès du MDDEP dans le cadre du programme Climat Municipalités pour et au nom de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.
- * Mme Patricia Huet, directrice générale, M.R.C. de Manicouagan -10-01-10- envoi de la résolution numéro 2010-02-041 selon laquelle le Village de Pointe-aux-Outardes désire prendre un montant de 25 000 \$ dans le fonds Toulnostouc pour le remettre aux Semences Élite du Québec.
- * M. Pierre Chouinard, Les Semences Élite du Québec inc. - 10-02-10- envoi de la résolution numéro 2010-02-041 selon laquelle le Village de Pointe-aux-Outardes remettra sa contribution de 25 000 \$, pour la deuxième année consécutive, aux Semences Élite du Québec selon les conditions préétablies dans le protocole d'entente qui a été signé en 2009.
- * Mme Nathalie Tremblay, Service des programmes, ministère de la Sécurité publique -10-02-10- envoi de la résolution numéro 2010-02-042 selon laquelle le conseil autorise le maire, M. André Lepage à signer le protocole d'entente, à intervenir avec le ministère de la Sécurité publique afin de fixer les paramètres de réalisation des travaux et les modalités du soutien financier.
- * M. Éric Lirette, architecte -10-02-10- envoi de la résolution numéro 2010-02-043 selon laquelle le conseil le mandate afin de réaliser l'expertise de la toiture incluant l'estimation des coûts de réparation pour un montant de 2 581,65 \$, plus les taxes applicables.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2010-03-053
5306

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2010-03-15.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Avis de motion

Le conseiller Raymond Lavoie donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure le Règlement numéro 304-10 fixant les modalités de prise en charge par la municipalité de Pointe-aux-Outardes de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

2010-03-054
5307

MEMBRE – COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ GAÏA

CONSIDÉRANT

l'invitation de la Coopérative de solidarité Gaïa à devenir membre de l'entreprise collective et ainsi participer à l'expansion agroalimentaire et au développement durable de la Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE

cette coopérative est située sur le territoire de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par La conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes devienne membre de soutien de la Coopérative de solidarité Gaïa qui est située sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, au coût de 500 \$.

2010-03-055
5307

FEUILLET PAROISSIAL – IMPRIMERIE LIMOILLOU INC.

CONSIDÉRANT

la contribution financière municipale à la parution d'une annonce publicitaire dans le feuillet paroissial des paroisses de Pointe-aux-Outardes et Les Buissons;

CONSIDÉRANT QUE

le coût de l'espace publicitaire accordé est de 156,90 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'espace publicitaire dans le feuillet paroissial au montant de 156,90 \$, taxes incluses.

2010-03-056
5307

RENCONTRE D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION - TRANSPORT DES PERSONNES DANS LA MRC DE MANICOUAGAN

CONSIDÉRANT

l'invitation du comité de mobilisation du Chantier de développement social Manicouagan à une rencontre ayant pour but d'amorcer une concertation à l'échelle de la MRC Manicouagan, afin d'optimiser l'accès à des services de transport pour toutes personnes dans le besoin.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de mandater M. André Lepage, maire, pour assister à la rencontre d'échange et d'information sur le transport des personnes dans la MRC de Manicouagan, qui aura lieu à Baie-Comeau, le 8 avril 2010.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette rencontre.

2010-03-057
5307

SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE

le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue de Baie-Saint-Ludger pour un



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

montant subventionné de 10 000 \$, qui est échelonné sur trois années budgétaires, conformément aux exigences du ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue de Baie-Saint-Ludger, dont la gestion incombe à la municipalité de Pointe-aux-Outardes et que le dossier de vérification a été constitué.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter les conditions de l'aide à l'amélioration au réseau routier municipal du ministère des transports concernant le remplacement d'un ponceau sur la rue de Baie-Saint-Ludger, pour un montant de 10 000 \$ qui est échelonné sur trois années budgétaires.

2010-03-058
5308

**TAXES AQUEDUC ET ORDURES – PARC NATURE DE
POINTE-AUX-OUTARDES**

CONSIDÉRANT la demande du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes d'obtenir un crédit de taxes concernant l'aqueduc et les ordures pour l'année 2010;

CONSIDÉRANT QU' il gère et entretient, sans frais, le bâtiment sanitaire appartenant à la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter de faire un crédit de taxes au montant de 282 \$ concernant les services d'ordures et d'aqueduc, pour l'année 2010, au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes.

2010-03-059
5308

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE 2010

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale se déroulera du 3 au 9 sous le thème « Es-tu bien entouré? Un réseau, ça se construit! »;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir un réseau social positif autour de soi pour protéger sa santé mentale;

CONSIDÉRANT QU' « être bien dans sa tête » est une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les Villes et Villages en santé mettent en place des activités et des structures afin de soutenir le sentiment d'appartenance des citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE le slogan « Es-tu bien entouré? Un réseau ça se construit! » invite la population québécoise à acquérir des outils pour se conscientiser face à l'importance d'avoir un réseau et plus

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



précisément à porter attention à son
entourage proche ou éloigné.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes proclame la semaine du 3 au 9 mai 2010 « Semaine de la santé mentale » et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance du sentiment d'appartenance pour briser l'isolement et protéger la santé mentale et ainsi favoriser la solidarité entre tous.

2010-03-060
5309

**CONGRÈS 2010 – ASSOCIATION DES DIRECTEURS
MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister au congrès 2010 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 19, 20 et 21 mai 2010, à Québec, au coût de 450,00\$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2010-03-061
5309

ANNULATION DE TAXES 2010 – 326, RUE LABRIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'achat du 326, rue Labrie, lors d'une vente pour taxes;

CONSIDÉRANT QU' il y a un solde de taxes au montant de 684,45 \$ pour le 326, rue Labrie pour 2010.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'annulation des taxes pour le 326, rue Labrie, appartenant à la municipalité et portant le matricule F-3934-76-3555, au montant de 684,45 \$, pour l'année 2010.

2010-03-062
5309

**PROTOCOLE D'ENTENTE – FOURRIÈRE MUNICIPALE LE
CHAPITOU**

CONSIDÉRANT le projet d'entente avec la fourrière municipale Le Chapitou.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer, tel que déposé, le protocole d'entente avec la fourrière municipale Le Chapitou.

2010-03-063
5309

NOMINATIONS – COMITÉ MUNICIPAL DES LOISIRS

CONSIDÉRANT la rencontre annuelle du comité municipal des loisirs qui a eu lieu en janvier 2010.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de nommer les personnes suivantes au comité municipal des loisirs de Pointe-aux-Outardes :



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

Groupes sociaux et culturels :

Siège #1 : Mme Nathalie Savard, maison des jeunes le
S.Q.U.A.T.

Siège #2 : Mme Guylaine Chouinard, bibliothèque

Siège #3 : Mme Colombe Jean, cercle des Fermières

Siège #4 : Mme Marie-Claire Saulnier, club de l'Âge d'or

Siège #5 : M. Raymond Lavoie, arts et spectacles

Siège #6 : Mme Chantal de Verteuil, politique familiale

Sports :

Siège #7 : Mme Solanges Bouchard, volley-ball et badminton

Siège #8 : M. Mario Ross est remplacé par M. François Girard,
loisirs

2010-03-064
5310

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE – PROTECTION DES PUIXS D'EAU POTABLE MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT

l'offre reçue de Daniel Arbour & Associés inc. pour la préparation d'une modification du Règlement de zonage pour tenir compte d'une protection du captage d'eau souterraine à l'encontre d'activités agricoles qui pourraient menacer sa qualité et pour y apporter d'autres modifications.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, de mandater le groupe Daniel Arbour & Associés inc. pour la préparation d'une modification du Règlement de zonage concernant la protection du captage d'eau souterraine, au coût de 900 \$, plus taxes.

2010-03-065
5310

FORMATION - COMBEC

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à assister à la journée de formation « Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles » qui aura lieu le 29 avril 2010, à Sept-Îles, au coût de 235,00 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette journée de formation.

2010-03-066
5310

AMÉNAGEMENT – CUISINE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT

le projet de réaménagement du centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE

ce projet vise à créer un centre multigénérationnel et à ajouter des services pour les aînés et pour l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT

l'offre de services reçue de M. Éric Lirette, architecte, pour la réalisation d'une étude préliminaire au coût de 6 659,70 \$, plus taxes;

CONSIDÉRANT

l'offre de la firme Groupe-conseil TDA pour la réalisation d'une étude de préféabilité au coût de 5 884,16 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



Normand, et résolu à l'unanimité, ce qui suit :

1. De mandater M. Éric Lirette, architecte, pour la préparation d'une étude préliminaire au coût de 6 659.70 \$, plus les taxes.
2. De mandater la firme Groupe-conseil TDA pour la réalisation d'une étude de pré faisabilité au coût de 5 884,16 \$, plus les taxes.

2010-03-067
5311

PISTE CYCLABLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes envisage l'aménagement d'une piste cyclable reliant les villages de Pointe-aux-Outardes et de Pointe-Lebel;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de Ressources naturelles a instauré un programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce programme, la MRC et les municipalités sont appelées à agir comme promoteurs de projets qu'elles auront élaborés ou qui leurs seront soumis par les intervenants du milieu;

CONSIDÉRANT QUE ce projet se déroulera sur le territoire de la MRC de Manicouagan.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, de mandater M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiments et superviseur des travaux publics, pour présenter une demande d'aide financière pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le cadre du projet d'aménagement d'une piste cyclable en vertu du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier du ministère des Ressources naturelles.

2010-03-068
5311

MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Julien Normand au titre de maire suppléant pour la période du 16 mars au 10 mai 2010.

2010-03-069
5311

AFFAIRES NOUVELLES

**CONGRÈS ANNUEL 2010 – ASSOCIATION DES CHEFS
DE SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Richard Dallaire, chef pompier, à assister au congrès 2010 de l'Association des chefs de service incendie du Québec qui aura lieu du 22 au 25 mai 2010, à Québec, au coût de 421,35 \$, taxes incluses.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

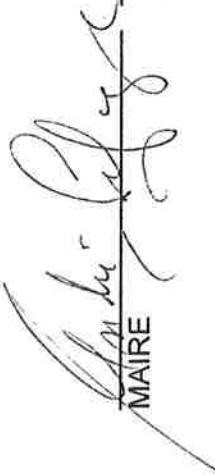
PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2010-03-070
5312

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 47.


MAIRE
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE